

## Bulletin mai 2011

La saison 2010-2011 se termine, au moins pour les compétitions en salle, il reste les finales au cours desquelles des Collègues arbitres vont pouvoir améliorer leurs compétences, être jugés pour accéder à l'échelon supérieur, ou tout simplement permettre aux compétiteurs de jouer au volley ball et terminer la saison en beauté.

Que personne n'oublie jamais que sans arbitres, point de matches.

Mais elle se termine aussi de manière très désagréable si l'on en juge par les documents préparatoires à la future AG de la FFVB. Le document qui intéresse les arbitres, qui se nomme "Rapport d'activités des Commissions centrales et Vœux des Adhérents" ne concerne bien évidemment que la part CCA. Il y est dit entre autres choses que :

*Plusieurs dossiers transmis par la CCS pour avis, ont mis en évidence dans deux d'entre eux une erreur technique d'arbitrage entraînant le match à rejouer.*

Alors que de notre point de vue, il s'agit surtout de "rapports" mal rédigés.

Il convient donc, avant de sanctionner, d'apprendre comment rédiger un "rapport".

La CCA n'a pas su ou pas voulu défendre ce point de vue, elle a choisi de donner tort aux arbitres, elle a ainsi entr'ouvert une porte où risquent de s'engouffrer nombre d'entraîneurs ou de dirigeants peu regardants sur la manière de gagner un match.

Y figure également un barème de sanctions qui semble annoncer pour le futur une politique répressive (ce qui avait en début de saison, provoqué le refus d'accomplir la mission proposée à notre trésorier : le contrôle des feuilles de matchs. Le but étant la sanction des arbitres alors que le travail avait été créé pour perfectionner les marqueurs.).

Ce barème ne concerne que les arbitres et il est conseillé de le lire avec attention.

Si nous sommes d'accord sur le fait que les arbitres ont des devoirs, nous aurions aimé lire dans ce document préparatoire, que la CCA souhaitait que le corps arbitral soit respecté par les participants à une compétition et par les instances fédérales.

Qu'il soit également reconnu et honoré comme il le mérite.

Ces exigences du corps arbitral ne sont pas le choix de la CCA. Nous le regrettons d'autant que le titre du document parlait de Vœux des Adhérents, ce qui doit en être très loin.

Souhaitons maintenant à nos Collègues qui vont aller siffler sur le sable des plages ou d'ailleurs, sous un soleil estival généreux, de bons tournois de Beach Volley.

Et rendez vous à tous en septembre.

Bonnes vacances à tous